

E D I T I O N
M A R S 2 0 1 2

LE PETIT BONHOMMIEN

JOURNAL ÉDITÉ LE 28 MARS 2012 N°31



Sommaire

- Compte rendu du conseil Municipal
- Informations Communales
- Informations Diverses
- Informations Associatives

~~~~~

## Cent printemps

*Aloyse Petidemange notre doyen, paysan,  
vient, vaillamment et fièrement,  
de passer le cap des cents ans.*



*Toujours bien-portant,  
bouillonnant et confiant,  
Il nous invite à un vieillissement pétillant.*

*Epoustouflant !  
Vraiment,  
tous nos compliments*

*Aloyse, djoyou anivèrsèr,  
torto lo paupi è po ti (t'é).  
Lo konsèy*

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE LE BONHOMME  
DE LA SEANCE DU VENDREDI 09 MARS 2012**

**AMELIORATION PASTORALE – Claudepierre Gérard – Poil du chien – section 6 - parcelle 56**

Monsieur le maire, Roger Bleu présente au conseil municipal, le projet de travaux d'amélioration pastorale concernant le secteur suivant, élaboré par la commune avec le Conseil Technique de la Chambre d'Agriculture du Haut Rhin et du Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges et en concertation avec M. Claudepierre Gérard exploitant agricole locataire. Il est proposé au conseil municipal d'assurer la maîtrise d'ouvrage de ces travaux s'élevant à 13 666.61 € TTC. Le projet peut bénéficier d'un montant de subvention de 80 % du montant prévisionnel T.T.C de travaux dans le cadre de la convention interrégionale « Massif des Vosges », des crédits européens du F.E.D.E.R. (fonds européen de développement rural) et d'un soutien spécifique du département pour les communes engagées dans un GERPLAN. Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des voix, approuve le projet et décide d'en assurer la maîtrise d'ouvrage et le financement selon le plan de financement prévisionnel ci-dessus, le cas échéant, il autorise le maire à solliciter une autorisation de défrichement pour tout ou partie du secteur concerné et à signer les documents s'y rapportant.

**ADHESION AU CENTRE ANTIBRUIT**

Monsieur le Maire a reçu un courrier du centre antibruit du Bas-Rhin qui propose à la commune d'adhérer à l'association au travers d'une cotisation de 100€. En effet, le bruit constitue la nuisance environnementale la plus mal supportée par les habitants de notre pays. Cette adhésion aurait pour contrepartie la possibilité pour la commune de bénéficier de la compétence de l'association. Après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal, décide de ne pas adhérer à cette association .

**CONCESSION DE SOURCE – TRANSFERT (Bourlot Stéphane)**

Monsieur le Maire informe les conseillers que Monsieur Bourlot Stéphane est le nouveau propriétaire du chalet situé au 116 lieu-dit « La Maze ». Aussi, il y a lieu de transférer la concession de source, auparavant accordée à Monsieur Henri Cadé, ancien propriétaire du chalet, au nom du nouveau propriétaire. Après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal, accorde la concession de source non forestière, située en section n° 14, à Monsieur Stéphane Bourlot, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2012. Aux conditions ci-après énoncées :

- la concession sera modifiable ou résiliable fin de chaque période triennale,
- dans l'emprise du chemin, la conduite reste enterrée à au moins 80 cm de profondeur,
- la commune se réserve le droit d'accorder d'autres concessions de la même source, dans les limites de sa production,
- au même tarif que l'ancien concessionnaire, à savoir : 70 euros/an.

Ainsi, l'ancienne concession de la source, au nom de Monsieur Cadé, est annulée.

**ETUDE FINANCIERE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES – RESTITUTION**

Monsieur le Maire résume le compte rendu de l'étude financière et fiscale de la commune. L'étude a été réalisée par le cabinet Stratorial Finance pour les autres communes de la communauté de communes également. Deux réunions se sont tenues à la communauté de communes pour présenter l'étude aux délégués des différentes communes et aux secrétaires de mairie. Un exemplaire du document complet est disponible en mairie.

**DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE**

Monsieur Jean-Claude Million, conseiller municipal et responsable de la commission des finances, présente les projets des différents budgets tant en section de fonctionnement qu'en section d'investissement.

I°) Concernant le budget de la chaufferie (M 4), l'équilibre de la section de fonctionnement n'est pas assuré. Il manque environ 2.000 euros pour assurer l'équilibre. Aussi, il y a lieu de prévoir une augmentation du prix du MWh pour ajuster les recettes de fonctionnement aux dépenses de fonctionnement. Pour ce qui concerne la section d'investissement, il n'y a pas de problème d'équilibre pour l'instant. Par ailleurs, un solde de subvention de 5.555€ est attendu.

II°) Concernant le budget « eau-assainissement » (M 49), il est précisé que l'excédent de fonctionnement de l'année 2011 est inférieur à celui de 2010. La prévision de 2012 est de 19.049€ contre 40.248€ en 2010 et 30.255€ en 2011. Ce qui signifie que la section de fonctionnement de ce budget perd environ 10.000 euros/an ; dans trois ans, l'excédent sera nul. Et l'année suivante le budget accusera un déficit. Pour éviter d'en arriver à cette situation, le prix de l'eau et/ou de la redevance d'assainissement doit être discuté. Plusieurs propositions seront faites aux conseillers municipaux pour la prochaine réunion.

III°) Concernant le budget général de la commune (M 14), l'excédent cumulé sur les années antérieures est de 244.303€ en fonctionnement et de 113.442€ en investissement. La capacité d'autofinancement prévisionnelle sur 2012 est de 105.687€. Ainsi, après avoir inscrit le remboursement du capital des emprunts et les restes à réaliser, les élus décident d'inscrire plusieurs investissements (dépenses) au budget 2012 :

- achat d'un terrain (au lieu-dit La Graude) – amélioration pastorale sous les chalets aux Bagenelles – divers matériels pour les pompiers – la numérisation des registres du conseil municipal - Chemin forestier de RossPierre – achat d'un ordinateur pour le bureau d'accueil de la mairie – 1 paire de chaînes à neige pour le petit unimog – des travaux d'accessibilité aux WC publics et à la salle des fêtes – la réfection de la rue des Bruyères – la réfection du pont sur la béhine (derrière chez M Pirola) – une partie du mur de soutènement de la rue de la Scierie – du matériel et des machines pour le service technique – différents travaux dans la salle des fêtes (- anciens et nouveaux sanitaires – porte d'entrée) - différents travaux à l'école maternelle (- réfection des sanitaires – mise en conformité électrique dans les salles de classe et dans le hall d'entrée et l'escalier menant au local du 3<sup>ème</sup> âge au-dessus de l'école). D'autres investissements seront programmés l'an prochain et les années d'après et notamment au niveau de l'accessibilité, selon les disponibilités financières communales.

#### TRAVAUX ET ACHATS D'INVESTISSEMENT -- ANNEE 2012

Suite au débat d'orientation budgétaire de ce jour, les différents projets, pour 2012, sont les suivants : Pour le budget M 14 :

| <b>Imputations</b> | <b>Libellés</b>                                                                   | <b>TTC en €</b> |
|--------------------|-----------------------------------------------------------------------------------|-----------------|
| 2112               | Achat d'un terrain de voirie à La Graude                                          | 130             |
| 2118               | Amélioration pastorale sous les chalets aux Bagenelles                            | 13.700          |
| 2156 8             | Divers matériels pour les pompiers<br>(-1 oxymètre – 1 matelas coquille – tuyaux) | 2.700           |
| 2183 13            | Numérisation des registres du conseil municipal<br>(années 1995 à 2004)           | 1.900           |
| 2183 13            | 1 ordinateur pour le bureau d'accueil                                             | 1.300           |
| 2188 1             | Matériels pour le service technique                                               | 10.000          |
| 2188 10            | 1 paire de chaînes à neige pour le petit unimog                                   | 2.300           |
| 2313 68            | Travaux dans la salle des fêtes                                                   | 50.000          |
| 2313 62            | Travaux à l'école maternelle                                                      | 75.350          |
| 2313 68            | Rampe d'accès à la salle des fêtes (accessibilité)                                |                 |
| 2313 85            | Rampe d'accès aux toilettes publiques (accessibilité)                             | 5.150           |
| 2315 5             | Voirie forestière – chemin RoosPierre                                             | 20.010          |
| 2315 65            | Voirie communale – rue des Bruyères                                               | 190.000         |
| 2313 65            | Pont sur la Béhine – derrière chez M Pirola                                       | 11.000          |
| 2313 65            | Réfection d'une partie du mur de soutènement de la<br>rue de la scierie           | 8.700           |

Pour le budget M 49 et M 4 il est néant . A l'unanimité des voix, le conseil municipal, décide d'inscrire au budget 2012 les différents travaux et acquisitions cités dans les tableaux ci-dessus. Il donne au Maire pleins pouvoirs pour traiter au mieux ces opérations.

## PRIX DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

Suite au débat d'orientation budgétaire sur le budget du service de l'eau et de l'assainissement, le prix de l'eau et/ou de la redevance d'assainissement sera (seront) revu(s) lors de la prochaine réunion.

## PRIX DU MWH – VENTE DE CHALEUR (chaufferie communale)

Le débat d'orientation budgétaire a permis de constater que l'équilibre de la section de fonctionnement du budget de la chaufferie n'est pas atteint. Aussi, il est indispensable de revoir le prix du MWh pour équilibrer la section de fonctionnement. Après avoir entendu l'avis favorable du conseil d'exploitation de la RMB ; et après délibération, à l'unanimité des voix, le conseil municipal, décide de fixer le prix du MWh à 64€ HT, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2012.

**MARCHES DE TRAVAUX** (article 133: liste des marchés conclus en 2011 en application de l'arrêté du 26 décembre 2007 modifié par l'arrêté du 21 juillet 2011 -article 133 du code des marchés publics-).

### MARCHES DE 20 000 EUROS HT ET PLUS

#### INDICATIONS OBLIGATOIRES

| Objet                           | Date du marché | Attributaire     | Code postal attributaire |
|---------------------------------|----------------|------------------|--------------------------|
| Débardage en forêt communale    | 2011           | GARNIER Hubert   | 68650                    |
| Exploitation en forêt communale | 2011           | LAURENT Jean-Luc | 68650                    |
| Réfection de divers chemin      | 2011           | EUROVIA          | 68027                    |
|                                 |                |                  |                          |

La prochaine réunion est fixée au 13 avril 2012 à 20 h 30.

## INFORMATIONS COMMUNALES

### PÉRISCOLAIRE

**Le périscolaire va malheureusement fermer ses portes le dernier jour de cette année scolaire.** La mairie, consciente des problèmes que les parents pourraient rencontrer suite à cette fermeture, envisage de mettre en place **une cantine communale**. Cette solution semble la moins contraignante et la plus adaptée pour les enfants de notre village. Le peu de temps disponible avant les congés d'été, et afin de proposer une solution définitive avant les vacances d'été, la mairie demande à tous **les parents concernés et intéressés de prendre contact le plus rapidement possible avec la mairie (03 89 47 51 03) ou avec l'adjointe en charge du dossier, Florence Cathy (06 70 77 03 25)**. Les tarifs seront sensiblement identiques à ceux du périscolaire.

### COMMANDE GROUPEE DE GÉRANIUMS

Déjà le temps des fleurs qui revient et pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, la commune va organiser une commande groupée de géraniums. Le prix devrait être sensiblement identique à l'an dernier en fonction du nombre commandé à la jardinerie. Une photo des géraniums proposés est visible à la mairie. Les bons de commande seront enregistrés **jusqu'au 11 mai 2012** pour une livraison prévue au alentour du 21 mai 2012. Pour toute question supplémentaire, vous pouvez joindre la mairie au 03 89 47 51 03 ou Cathy Florence au 06 70 77 03 25.

### LES BEAUX JOURS REVIENNENT....

Avec le retour du beau temps et des routes dégagées, quelques conducteurs affublés d'un "A" à l'arrière de leur véhicule, ou du haut de leur mobylette et autres engins à moteur ont des envies de rodéo..... La place de la salle des fêtes est d'ailleurs un de leur terrain favori. Le problème, est que cette place n'est ni une route et encore moins un circuit automobile....et que l'endroit est très très mal choisi pour les dérapages et autres accélérations en tout genre. Les plus jeunes qui se retrouvent sur la place pour faire du vélo, jouer au ballon ou simplement se retrouver **doivent pouvoir le faire en toute sécurité**. C'est n'est malheureusement pas le cas..... De plus, pourquoi les riverains de la place devraient subir ces nuisances? Nous osons espérer que le bon sens reprendra le dessus avant de déplorer un accident lourd de conséquence pour tout le monde... **Parents de jeunes conducteurs ou de propriétaires d'engins, soyez vigilants et responsables** .... Les règles classiques du « code de la route » ne suffisent pas : il s'agit de responsabiliser chaque usager quant à son comportement au sein de l'espace public.

### SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'INTÉRÊT AGRICOLE

Le syndicat intercommunal d'intérêt agricole est un regroupement des cinq communes du canton de Lapoutroie. Son siège est à la mairie du Bonhomme. Le Syndicat vous propose des locations. En voici la liste.

| Matériel             | Nom du responsable                                                                 | Prix / location                                               |
|----------------------|------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------|
| Masque de protection | HENRY Jacques, 111 La Violette,<br>68650 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51-46          | 11 euros / 2 jours                                            |
| Atomiseur 22 litres  | HENRY Jacques 111 La Violette<br>68240 Le Bonhomme Tél : 03-89-47-51- 46           | 11 euros / jour                                               |
| Echafaudage          | Ets FILPRO Rue du Général Dufieux<br>68650 LAPOUTROIE Tél : 03-89-47-51-84         | 27 euros / 10 pieds / semaine<br>46 euros / complet / semaine |
| 4 plateaux           | Ets FILPRO Rue du Général Dufieux<br>68650 LAPOUTROIE Tél : 03-89-47-51-84         | 8 euros / semaine                                             |
| 4 roues              | Ets FILPRO Rue du Général Dufieux<br>68650 LA POUTROIE Tél : 03-89-47-51-84        | 8 euros / semaine                                             |
| Broyeur              | LOING Clément 305, Schalandos Hachimette<br>68650 LAPOUTROIE Tél. : 03.89.47.22.05 | 27 euros/heure                                                |
| Grue                 | LOING Clément 305, Schalandos Hachimette<br>68650 LAPOUTROIE Tél. : 03.89.47.22.05 | 7 euros/heure                                                 |

Président, Monsieur Jacques Henry (03.89.47.51.46) Vice-Président, Monsieur Antoine Balthazard (03.89.71.28.50)

## LE LOUP

La présence du loup sur la commune du Bonhomme, à proximité de l'étang Riefflé, est suspectée ; en effet, des traces ont été vues dans la neige. Sans réel danger pour l'homme, la population doit faire attention à ses animaux domestiques.

## INFORMATIONS DIVERSES

### LE CANCER DE L'INTESTIN PEUT ÊTRE GUÉRI ET MÊME ÉVITÉ GRÂCE AU DÉPISTAGE

Le cancer colorectal est le cancer du gros intestin. Bien que peu connu, c'est l'un des cancers les plus fréquents et les plus graves, tout particulièrement en Alsace qui détient le record de France. C'est, après le cancer du poumon, la deuxième cause de décès par cancer. Dans notre département, environ une personne sur 17 aura un cancer colorectal au cours de sa vie. Chaque année en Alsace, un cancer colorectal est diagnostiqué chez 1 162 personnes et 474 en meurent, soit pratiquement autant que les cancers du sein, du col de l'utérus et de la prostate réunis. Avec le vieillissement progressif de la population, le nombre de ces cancers augmente. Il touche les femmes comme les hommes. Il est rare avant 50 ans et le risque augmente avec l'âge après 50 ans. Si l'on attend l'apparition de symptômes, seul un cancer de l'intestin sur 2 peut être guéri. De plus, il est souvent nécessaire de recourir à des traitements lourds tels que chimiothérapie ou radiothérapie. Au contraire, dépisté tôt, on peut le guérir 9 fois sur 10, sans chimiothérapie ni radiothérapie. Il est même possible d'éviter un grand nombre de ces cancers de l'intestin : la plupart proviennent de polypes, petites lésions qu'il suffit d'enlever avant qu'elles ne deviennent des cancers. On peut détecter tôt le cancer et les polypes de l'intestin par un test de recherche de sang dans les selles. C'est un test simple que l'on fait chez soi. Il est pris en charge à 100% par l'Assurance Maladie. Il est proposé à toutes les femmes et tous les hommes de 50 à 74 ans qui reçoivent une invitation personnelle de la part d'ADECA Alsace tous les 2 ans. La campagne de dépistage du cancer colorectal a permis de guérir 496 cancers et d'en éviter 2.605 depuis 2003 en Alsace (données de décembre 2011). Dans la commune de LE BONHOMME, la 5<sup>ème</sup> campagne a débuté en février 2012. Lors de la 4<sup>ème</sup> campagne, 46,7 % des personnes concernées ont participé. Ce taux doit dépasser 50% pour une bonne utilisation des deniers publics. Les médecins généralistes sont la cheville ouvrière de ce dépistage. Tous ceux de votre canton ont été sensibilisés et sont prêts à conseiller et remettre le test de dépistage, alors n'hésitez pas, si vous avez entre 50 et 74 ans : **Faites le test tous les deux ans**. Outre le dépistage, la prévention du cancer colorectal repose sur une activité physique régulière et une meilleure alimentation. Pour diminuer le risque de survenue de ce cancer, il faut faire du sport, manger moins et manger mieux, c'est à dire plus de fruits et légumes et moins de viandes rouges, charcuterie et graisses animales. ADECA Alsace – 122 rue de Logelbach – BP 30593 - 68008 Colmar cedex 03 89 12 70 13/03 89 12 70 17 - [secret@adeca-alsace.fr](mailto:secret@adeca-alsace.fr) site Internet : [www.adeca-alsace.fr](http://www.adeca-alsace.fr)

### OISEAUX ET NATURE AUX BELLES EAUX

#### Introduction

C'est tout un contexte qui m'amena à exercer l'ornithologie officiellement dès l'âge de 15 ans en 1981 en adhérant au groupe ornithologique d'une association d'étude et de protection de la nature. Ce contexte est le suivant : jeunesse dans une ferme située dans le Parc Naturel Régional Normandie Maine, la loi sur la protection de la nature votée le 10 juillet 1976 se dressant contre le progrès destructeur et pollueur de l'époque, et générant dans sa foulée de nombreuses associations naturalistes de protection. Dès l'automne 2009 des données sont collectées en rendant visite entre autre aux beaux parents. C'est d'ailleurs mon beau père Joël Malfroy qui m'a demandé de rédiger un exposé pour les hôtes des Belles Eaux. Cet exposé cite les espèces les plus remarquables, et leurs statut au cours d'un cycle biologique (4 saisons). Il ne décrit pas l'écologie de chaque espèce : des livres cités en bibliographie répondent à cela. Près de 45 espèces sont observées aux Belles Eaux et dans ses plus proches proximités. Près de 85 espèces sont citées dans l'exposé évoquant des sites vosgiens facilement accessibles depuis les Belles Eaux. Certaines espèces nommées aux Belles eaux ne sont pas de nouveau citées dans les autres sites évoqués. L'inventaire n'est pas exhaustif ; en effet il faudrait consacrer

bien plus de sorties. En Alsace on a déjà observé 364 espèces dont 344 depuis 1950. En Europe on peut observer près de 650 espèces. Et notre biosphère si fragile « la planète bleue des astronautes » en héberge près de 25 000.

### L'ornithologie, une activité naturaliste

L'ornithologie est l'étude des oiseaux par l'observation dans leurs habitats. Elle est une discipline parmi d'autres (Botanique, Mycologie, Mammalogie, Herpétologie, Itchyologie, Entomologie, Arachnologie, etc...) qui permet, en l'occurrence avec les oiseaux, d'appréhender la réalité vivante des milieux naturels (aussi anthropisés) qui nous entourent. L'ornithologue ayant acquis un bon niveau, est en émerveillement face à des écosystèmes (milieux naturels) durant les 4 saisons : il perçoit alors les espèces sédentaires nicheuses, les hivernantes, les estivantes nicheuses, les migratrices en halte ou non, les possibles accidentelles et erratiques. Il peut alors anticiper, avoir de bonnes intuitions, sur les résultats de ses sorties. Enfin là où l'insensible ne voit que du vert, le matérialiste l'occasion d'une rentabilité capitaliste, l'ornithologue voit dans tel ou tel ensemble naturel toute une communauté d'espèces d'oiseaux diversifiés, colorés, émettant cris et chants variés, en harmonie chacune avec un habitat (la niche écologique). L'ornithologie, en plus de l'appui d'un groupe, nécessite un bon matériel optique (jumelles et télescope) ainsi que des guides de détermination. L'ornithologue rédige des articles dans des revues scientifiques telles que « Ciconia » pour la LPO Alsace. Les résultats des recherches naturalistes permettent de révéler l'existence de milieux précieux aux yeux des écologues. En effet sans les naturalistes beaucoup de milieux, véritables bijoux de biodiversités, sont détruits en devenant un terrain de moto cross, un site d'alpinisme, une station de ski, une monoculture de sapins, une monoculture agricole intensive... Mais les résultats naturalistes, et la loi sur la protection de la nature, permettent la validation de mises en réserves naturelles plus facilement sur des espaces publics. La protection est intégrale. Le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord comporte une réserve mondiale de biosphère ! Merci pour les naturalistes d'avoir protégé de véritables Jardins d'Eden pour les générations futures !

### Description des Belles Eaux

Cet habitat partagé, faisant aussi chambre d'hôte et gîte, expose sur près d'1 hectare, une diversité de milieux : haie arbustive, haie arborescente, pente buissonneuse, massif boisé, sapinière, pâture, mare et son ru, grands arbres isolés, jardin paysager, potager et verger, ronciers ... Ainsi les Belles Eaux sont composées de milliers et même de milliards d'êtres vivants avec les bactéries dans le sol. La maison est entourée de biomasses composées d'organismes en étroites interactions. Le site situé à environ 900m d'altitude sur la commune du Bonhomme est sous l'influence du climat montagnard, mais est néanmoins intégré dans les latitudes et longitudes du biome tempéré ( la hêtraie-chênaie dominante ) ; il fait partie des montagnes des Vosges, et se trouve dans le Parc Naturel Régional des Ballons des Vosges comportant cinq sublimes réserves naturelles nationales !

### Aux Belles Eaux et à proximité

Le côté sud de la maison est très favorable à l'observation de petits passereaux. Les branchages des arbres et les arbustes sont fréquentés par des sédentaires nicheurs : bouvreuil pivoine (*Pyrrhula pyrrhula*), chardonneret élégant (*Carduelis carduelis*), rouge gorge familier (*Erithacus rubecula*), accenteur mouchet (*Prunella modularis*), rougequeue noir (*Phoenicurus ochruros*), grive musicienne (*Turdus philomelos*), grive draine (*Turdus viscivorus*), pic vert (*Picus viridis*), pic épeiche (*Dendrocopos major*), grimpeur des jardins (*Certhia brachydactyla*), pinson des arbres (*Fringilla coelebs*), étourneau sansonnet (*Sturnus vulgaris*), merle noir (*Turdus merula*). On observe aussi une estivante nicheuse : la fauvette à tête noire (*Sylvia atricapilla*). Le Roitelet huppé (*Regulus regulus*) niche dans les sapins, attirant aussi le verdier d'Europe (*Carduelis chloris*). La propriété des Belles Eaux accueille sept espèces de mésanges sédentaires nicheuses : la mésange charbonnière (*Parus major*), la mésange bleue (*Parus caeruleus*), la mésange nonnette (*Parus palustris*), la mésange à longue queue (*Aegithalos caudatus*), puis en lien avec le boisement de sapins la mésange noire (*Parus ater*), la mésange huppée (*Parus cristatus*) ; et enfin la mésange boréale (*Parus montanus*) exigeant un tronc mort pour y creuser son nid (sa nidification certaine reste à prouver). (Cette proximité est plutôt rare, elle s'explique par des habitats favorables aux 7 espèces). D'autres oiseaux plus gros, sédentaires nicheurs, sont fréquents sur le site : pie bavarde (*Pica pica*), corneille noire (*Corvus corone*), geai des chênes (*Garrulus glandarius*), pigeon ramier (*Columba palumbus*), chouette hulotte (*Strix aluco*). Certains occupent de grands territoires : Grand corbeau (*Corvus corax*), Faucon Pèlerin (*Falco peregrinus*). La buse variable (*Buteo buteo*), le faucon crécerelle (*Falco tinnunculus*), l'épervier d'Europe (*Accipiter nisus*) chassent et nichent non loin. Des estivants, nicheurs plus loin, survolent les Belles eaux : hirondelle rustique (*Hirundo rustica*), hirondelle de fenêtre (*Delichon urbica*), martinet noir (*Apus apus*), alouette lulu (*Alauda arborea*). Le coucou gris (*Cuculus canorus*), quant à lui, est à l'affût d'un nid de fauvette pour y pondre son œuf. Tout près en aval on entend dès le mois de mai le Pipit

des arbres (*Anthus trivialis*). La grive litorne (*Turdus pilaris*) est hivernante (jusqu'à 500 en décembre 09- janvier10) Enfin tout près vers Faurupt, deux autres sédentaires nichent parmi des petites friches ensoleillées : le bruant jaune (*Emberiza citrinella*) et la linotte mélodieuse (*Carduelis cannabina*) ; puis une troisième, la bergeronnette grise (*Motacilla alba*), qui se satisfait d'un tas de pierres ou de bois pour construire son nid. Retenons qu'en cas d'enneigement les sédentaires descendent dans les vallées et en plaine d'Alsace.



### Vers les hauteurs proches

Le col des Bagenelles est un excellent point d'observation. Dans les massifs forestiers bordant les prairies jusque vers le Haïcot ou le Pré des Raves s'observe bon nombre d'espèces des Belles Eaux. Le bec croisé des sapins (*Loxia curvirostra*) est sédentaire nicheur tout comme la sittelle torchepot (*Sitta europea*), le pic cendré (*Picus canus*), le pic noir (*Dryocopus martius*), le troglodyte mignon (*troglodytes troglodytes*), le roitelet triple bandeau (*Regulus ignicapillus*) appréciant les hautes futaies de feuillus...Le gobe mouche gris (*Muscicapa striata*) comme le faucon hobereau (*Falco subbuteo*), le pouillot véloce (*Phylloscopus collybita*), et le pouillot fîtis (*Phylloscopus trochilus*) sont estivants nicheurs. Le col des bagennelles est aussi favorable aux migrateurs par les thermiques ascendants qui se produisent dans la vallée : de nombreuses bergeronnettes printanières (*Motacilla flava*) l'utilisent, de même les hirondelles, le tarier des près (*Saxicola rubetra*), le merle à plastron (*Turdus torquatus*), ainsi que les rapaces tel que milan noir (*Milvus migrans*), et busard des roseaux (*Circus aeruginosus*). En migration postnuptiale fin août début septembre, et prénuptiale avril mai, c'est l'occasion de ne pas manquer la cigogne noire (*Ciconia nigra*). Vers le col du Bonhomme, en plus de croiser un Lynx (*Lynx lynx*), ou un loup (*Canis lupus*), on peut observer un très gros oiseau très fragile par ses mœurs et par l'habitat qu'il exige (grande futaie claire avec myrtilles entrecoupée de mini clairières). Le mâle peut atteindre le poids de 5 Kg. C'est le Grand Tétraz (*Tetrao urogallus*). Une petite population existe ; dernièrement elle fut épargnée par l'abandon de l'implantation de cinq éoliennes. En ce secteur ce sera aussi peut-être une chance d'observer la chevêchette d'Europe (*Glaucidium passerinum*), minuscule rapace nocturne ?



### Ailleurs dans les Vosges

Le secteur du Honneck est unique par son caractère alpin : on y observe au printemps et en été les nicheurs suivants au niveau des cirques glaciaires: monticole de roche (*Monticola saxatilis*), accenteur alpin (*Prunella collaris*), bruant fou (*Emberiza cia*) ; sur les prairies : le traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), le pipit farlouse (*Anthus pratensis*) et le pipit spioncelle (*Anthus spinoletta*), sur les chaumes : tarier pâtre (*Saxicola torquata*), en lisière des forêts merle à plastron (*Turdus torquatus*) et venturon montagnard (*Serinus citrinella*)...L'hirondelle de rochers (*Hirundo rupestris*) s'y observe aussi sans certitude de nidification ; le pluvier guignard (*Eudromias morinellus*) s'arrête en migration sur les prairies rases pour s'y ressourcer. Le Martinet à ventre blanc (*Apus melba*) s'y égare. Le secteur des lacs noirs et blancs est aussi plein de surprises. Les forêts froides environnantes hébergent la nyctale de tengmalm (*Aegolius funereus*) et le casse noix moucheté (*Nucifraga caryocatactes*).



### Conclusion

Les Belles Eaux possèdent un environnement riche ; et l'inventaire n'est pas complet. L'ornithologie permet de connaître et de comprendre la vie des oiseaux, puis de respecter leurs habitats, notamment lors d'aménagements (routes, constructions, etc ...). Des hommes animés par la peur de la nature, ignorants, ou cupides vont se conduire en destructeurs, dans le but de dominer égoïstement tel milieu naturel ou de le rendre rentable. Le modèle dominant de la civilisation moderne occidentale, et des dominantes judéo chrétiennes ont contribué à séparer l'homme d'avec la nature, y compris avec sa propre nature ! En ce début de seconde décennie du 3<sup>ème</sup> millénaire, les hommes doivent se relier au vivant naturel, représenté par la biodiversité organisée en écosystèmes. Au début du XIX siècle Goethe décrivait déjà une relation respectueuse avec les êtres vivants à considérer dans une globalité cosmique ! Les Belles Eaux peuvent participer sur sa superficie à la protection de la biodiversité par divers aménagements :

- rendre plus attractive la mare en l'agrandissant pour l'accueil des insectes aquatiques et des batraciens tel le crapaud grand mangeurs de limaces ( Il ne fait que pondre dans l'eau ).
- réserver à la nature des zones en n'y faisant rien.
- préserver les fruitiers sauvages.
- installer des nichoirs à mésanges bleues, charbonnières, noires, nonnettes et huppées : elles sont de grandes mangeuses de chenilles. La Bleue apprécie beaucoup les pucerons allant jusqu'à escalader les tiges des rosiers. Mais encore d'autres nichoirs peuvent être posés pour d'autres oiseaux tels que la chouette hulotte, le rougequeue noir, le rougegorge familier etc., et même pour les microchiroptères (chauves souris) en les installant contre les murs de la maison, et contre certains troncs.

- au niveau du potager et du verger abriter des auxiliaires par l'installation de nichoirs (à insectes pollinisateurs et prédateurs des parasites), la création de divers sites, la plantation de certains arbustes persistants et à fleurs, etc...

Une mise à jour de cet exposé est envisageable d'ici quelques années.



( Différents types de mésanges)

Bibliographie (Sur les nichoirs -Jean-François Noblet ; 1994-1995. La maison nichoir ; hommes et bêtes : comment cohabiter ? Préface du Commandant Cousteau. Editions Terre Vivante. -Bernard Bertrand Thierry Lavernin ; 2000. Nichoirs et compagnie ; toutes les chambres et table d'hôte pour la faune sauvage. Editions de Terran.) Sur la détermination des oiseaux (Lars Jonsson ; 1994. Les oiseaux d'Europe, d'Afrique du Nord et du Moyen Orient. Editions Nathan. -P Hayman ; 1983. Les Oiseaux. Editions Nathan). Sur la connaissance (Paul Géroutet : 8 tomes (environ 2560 pages). Editions Delachaux et Niestlé). Sur la relation avec la nature (Florin Jean Michel , n° 5 mars 2003). L'approche goethéenne, vers un partenariat avec les êtres vivants (Revue Biodynamis 11-17). Sur la psychologie (François Terrasson ; 1988. La peur de la nature. Au plus profond de notre inconscient les vraies causes de la destruction de la nature. Editions Sang de la terre). Christian Pinçon, membre LPO Alsace et France, éco-jardinier naturaliste, le 7 octobre 2011 à Rosenau. Contact : 6, rue de Bartenheim 68128 Rosenau. Tel : 0953360374 [ch.ecotone@laposte.net](mailto:ch.ecotone@laposte.net). Je remercie Joël MALFROY pour l'idée de rédiger un document, et Antoine Bertron pour l'idée de sa publication dans le petit Bonhommeien.

#### FESTIVAL

«Festival des Randonnées de Haute-Alsace» du 6 au 9 AVRIL 2012, dans la Vallée de Munster. Renseignements et réservations: Association ARPA 1, rue de la gare - 68140 MUNSTE R [rapalsace@yahoo.fr](mailto:rapalsace@yahoo.fr) - [www.randomunster.fr](http://www.randomunster.fr)  
03.89.77.30.37 - 06.14.91.91.52

#### LOCATION

Appartement à louer au 81 rue du 3<sup>ème</sup> du Spahis Algériens au RDC, 3 chambres, cave, chauffage au fioul (possibilité cuisinière ou fourneau), parking et jardin, tél: 03.89.47.50.48.

## CARINE ZOLLER

Après le succès de son premier livre « Le Soleil sinon rien », “ Vous reprendrez bien un peu de Bonheur”, le nouveau livre de l'auteur répond à une véritable attente de la part de lecteurs de plus en plus à la recherche d'eux-mêmes et du sens de cette vie. Après nous avoir mis l'eau à la bouche et notre âme en ébullition avec son premier récit, témoignage d'une spiritualité galopante, lucide et bienveillante, ce deuxième récit s'inscrit dans une espèce de continuité indispensable. Carine Zoller avec son incomparable talent, mélange de fraîcheur et de lucidité, fait un état des lieux sans concessions de notre civilisation décadente et nous offre de nous réveiller pour ne pas laisser la place «aux forces du mal».L 'auteur ne serait pas ce qu'elle est sans un échantillon de portraits acides des défauts les plus prégnants de l'humain ainsi que des approches spirituelles des plus intéressantes, telle l'analyse des âmes-soeurs, de l'enfant intérieur, de l'utilité primordiale des animaux à nos côtés, jusqu'à nous donner un aperçu de ses propres manifestations célestes... avec toujours cette FOI et cette CONFIANCE en l'avenir viscéralement ancrées en elle, comme son RIRE guérisseur et contagieux! Accrochez vos ceintures et plein de feu d'artifice de critiques constructives, de récits magiques. de personnes très imparfaits. et de méthodes pour retrouver avec un vrai rire salvateur le chemin vers soi-même avec un peu de courage et beaucoup de confiance.

Livres disponibles à la boulangerie du Bonhomme ainsi qu'à la librairie Hartmann à Colmar.

## RECRUTEMENT

L'Ecole Internationale d'Esthétique Elysées Marbeuf de Strasbourg, propose des formations qui peuvent être prises en charge pour les salariés en CIF ou CSP, ou tout demandeur d'emploi. Nous recrutons à partir d'un diplôme CAP-BEP-jusqu'à BAC +2. Pour tout renseignement tél: 03.88.15.80.80.

## RECHERCHE FAMILLE D'ACCUEIL

Le Centre d'Echanges Internationaux cherche une famille d'accueil pour une jeune fille allemande à partir de septembre 2012 pour un semestre. Pour plus d'informations, joindre Madame Christiane Leboube au 03.29.51.10.76.

## PETIT BONHOMMIEN

- Prochaine parution du Petit Bonhomme, le mercredi 25 avril 2012. Le dépôt des documents à publier se fait jusqu'au mercredi 18 avril 2012 dernier délai.

## AGENDA

Le dimanche 22 avril a lieu l'animation “nos habitants ont du talents” à la salle des fêtes du Bonhomme de 10h à 16h. Trois artistes sont déjà prévus pour exposer des peintures, photographies, dessins. Tout le monde est le bienvenue !

## INFORMATIONS ASSOCIATIVES

### SKI CLUB DU BONHOMME

Après un démarrage timide pour l'enneigement, le Ski Club est monté en puissance et s'apprête à clôturer la saison. Tout d'abord une compétition avait lieu samedi le 10 mars : les sélections pour le « Critérium National Benjamin » (championnat de France) qui regroupe l'élite benjamines / benjamins de France. A ce jeu, 5 représentants compétiteurs du Ski Club du Bonhomme étaient candidats pour 12 places : 6 benjamines et 6 benjamins du Massif des Vosges. Trois d'entre eux, photos ci-dessous, ont obtenu leur billet pour 4 jours de courses à l'Alpe d'Huez, de gauche à droite : Willy Perrin, Elise Frantz et Théo Grimm. Nous leur souhaitons bonne chance !

Parallèlement chez les grands, Kevin Valentin, victorieux au Markstein d'une coupe d'Alsace samedi, obtient une très belle 8<sup>ème</sup> place scratch le lendemain au Grand Prix de la ville de Thann (2<sup>ème</sup> Junior). Enfin le mercredi 14 mars, le Ski Club du Bonhomme a fait passer les tests des Etoiles ainsi que la Flèche pour les compétiteurs au Lac Blanc. Bravo à tous ces jeunes qui suivent la voie de leurs camarades en compétition!



**BAL DE PÂQUES**  
Dimanche 8 avril 2012  
à partir de 21h00  
animé par  
**DUO JEAN CLAUDE**  
Salle des fêtes  
**LE BONHOMME**  
Entrée 6 €  
Organisé par le Comité des Fêtes  
*Affiche réalisée par nos soins*

Directeur de la publication : Roger Bleu. Procès-verbal du conseil municipal et collectes des documents : Stéphanie Gaschy. Mise en page club informatique : Benoît Clauss, Jonathan Perrin, Frédéric Perrin, Aurélien Pierré, Stéphanie Pierrez. Distributions écarts : Valérie Schmitt, Bertrand Schlupp, Arnaud Schlupp, François Masson, Jacques Henry, Ghislain Henry, Isabelle Tempé, Frédéric Perrin, la poste. Distributions dans le village : Roger Bleu, Paul Thinès, Brigitte Guillemain, Isabelle Calmettes, Catherine Florance, Robert Claudepierre, Jean-Luc Ancel, Corinne Masseran, Suzanne Pinna, Florence Chafiol. Remplaçants distribution : Gilbert Guidat, Denis Maire. Bulletin municipal tiré à 380 exemplaires. Mairie du Bonhomme, 61 rue du 3<sup>ème</sup> spahis algériens. Tél.: 03.89.47.51.03. Fax : 03.89.47.53.25. Courriel : [mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr](mailto:mairie-du-bonhomme@wanadoo.fr)